



DURÉE DES TRAVAUX

Les travaux s'étendront sur une période d'environ un an.

Une **première phase** de travaux sera réalisée du **20 juillet au 15 décembre 2015**. Une **seconde phase** sera entreprise au printemps prochain pour se terminer en **juin 2016**.

L'horaire quotidien des travaux est de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi.



LIVRAISONS ET ENLÈVEMENTS DES ORDURES

Vous attendez une livraison ou planifiez un déménagement?

Avertissez vos fournisseurs des conditions dans lesquelles ils auront à travailler. En cas de problème, communiquez avec le chargé de projet dont le nom est indiqué au verso de ce dépliant.

Il est à noter que l'enlèvement des ordures et la collecte des matières recyclables auront toujours lieu aux jours habituels de collecte, pour les résidences et les commerces situés à l'intérieur des limites de la zone en chantier.

Exceptionnellement, pour la durée du chantier, si votre résidence est située dans la zone des travaux, nous vous demandons de **déposer vos ordures et vos matières recyclables dans des sacs de plastique** afin d'en faciliter le ramassage par l'entrepreneur. Les ordures doivent être déposées dans des sacs vert ou noir, et les matières recyclables dans des sacs transparents.



INFO-TRAVAUX

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des travaux, veuillez communiquer avec le surveillant de chantier, **M. Jean-Yves Gauthier, au 418 571-0197**. Vous pouvez le joindre pendant les heures d'ouverture du chantier.

Vous pouvez également vous informer auprès du chargé de projet, **M. Mario Bernier, au 418 641-6411, poste 5057**, ou auprès du personnel de l'**Arrondissement de Beauport, au 418 641-6005**.

En période de travaux, il est recommandé d'être prudent et de prêter attention à la signalisation temporaire mise en place. Nous vous remercions de votre collaboration.



INTERNET

Vous pouvez obtenir de l'information sur les différents chantiers en cours sur le territoire de la ville en consultant le **ville.quebec.qc.ca** dans la section **Travaux et incidences sur la circulation**.

Le site vous offre également la possibilité de suivre le démarrage de chantiers routiers en vous abonnant à une liste d'envoi de courriels.



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

La réalisation de ces travaux implique une modification temporaire des conditions de déplacements. Si vous êtes une personne à mobilité réduite ou ayant des incapacités nous vous demandons de nous informer rapidement de vos besoins spécifiques. Des moyens pourront être envisagés pour limiter les impacts relatifs au chantier.

Arrondissement de Beauport

Réfection de l'avenue Ruel et de la 122^e Rue

Pour améliorer votre qualité de vie



RÉFÉCTION DE L'AVENUE RUEL ET DE LA 122^E RUE

La Ville de Québec entreprendra le 20 juillet des travaux de réfection d'une portion de l'avenue Ruel comprise entre la côte du Cimetière et la 122^e Rue, ainsi que la 122^e Rue. Les travaux seront complétés au printemps 2016.



NATURE DES TRAVAUX

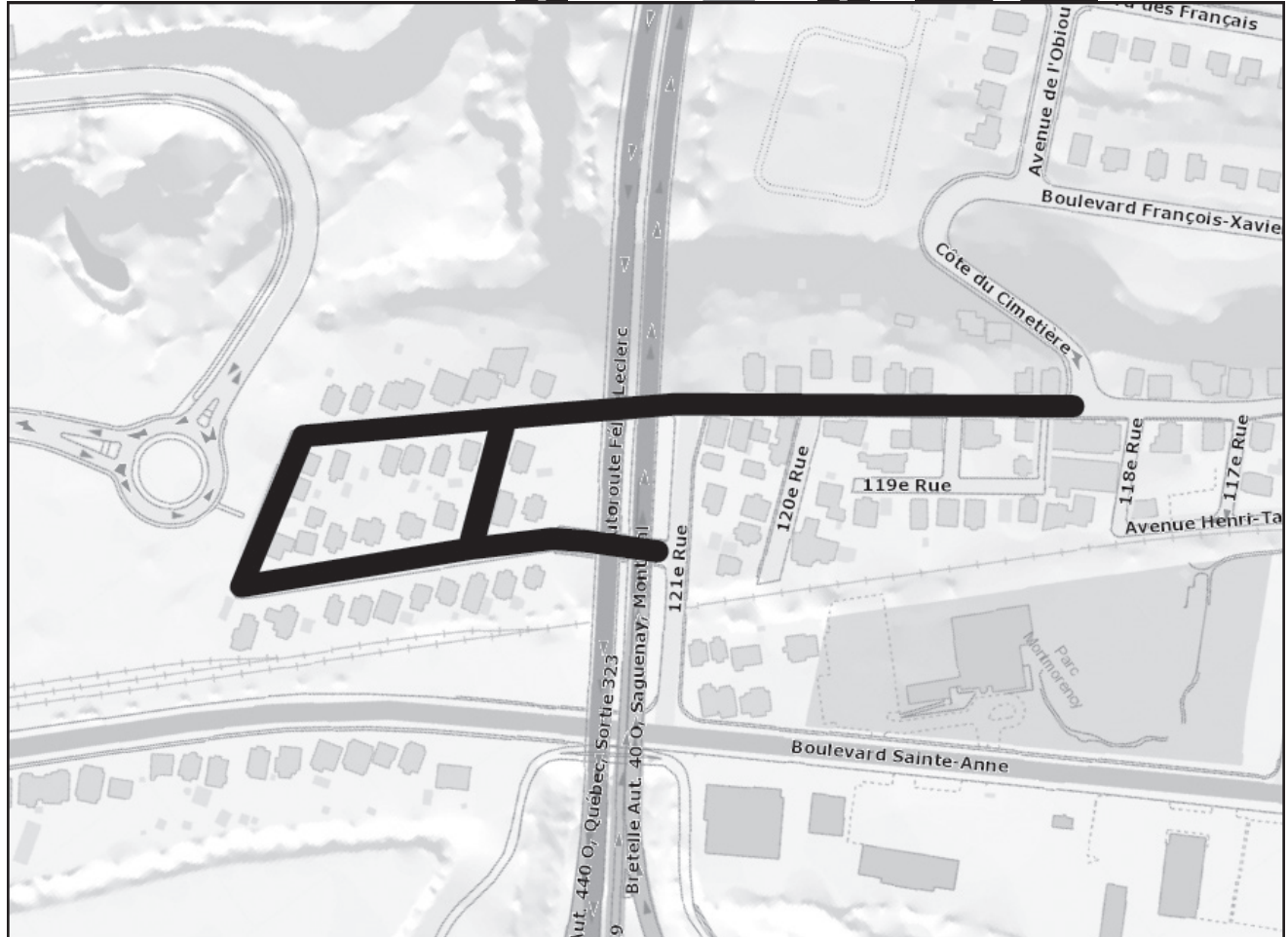
Les travaux consistent à la réfection des infrastructures souterraines et de surface.



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La circulation automobile sera interdite dans la zone du chantier. L'accès y sera maintenu pour les résidents seulement.

En tout temps, les automobilistes sont invités à suivre les consignes des signaleurs ainsi que la signalisation de détour temporaire mise en place.



Zone de chantier

